

L'unité syndicale pour quoi faire ?

Notre mandat est de faire l'unité la plus large sur des plate-formes qui permettent de faire avancer nos revendications même partiellement. Son intérêt c'est le rapport de force qu'elle permet d'instaurer, car les salariés sont davantage prêts à se mobiliser. C'est ce qui a été mis en œuvre en 2010 sur les retraites avec une mobilisation de grande ampleur à la clef. Mais le changement de majorité modifie la donne, car le pôle syndical réformiste CFDT et UNSA se situe désormais dans une démarche d'accompagnement d'une politique tout aussi libérale que la précédente. Deux dossiers clefs l'ont montré : la loi transposant l'ANI de janvier 2013 qui facilite les licenciements et remet en cause le code du travail, et celle sur les retraites à l'automne 2013. Les deux fois, les syndicats qui ont dénoncé ces lois régressives ont été la FSU, CGT, Solidaires, et FO. Le pôle réformiste a signé l'ANI et applaudi à la réforme des retraites. La difficulté à mobiliser contre ces réformes vient en partie de la division syndicale certes, mais pour des raisons de fond. Si la moitié des organisations explique que la réforme est bonne, il est plus difficile aux autres de convaincre qu'il faut tout faire pour l'arrêter.

De ce point de vue, la déclaration commune CFDT, UNSA, CGT, FSU, ne nous sert pas. Les divergences sont telles qu'au delà d'affirmations très minimales, il est impossible d'adopter un discours commun face aux urgences. Le pacte de responsabilité de Hollande a fait voler en éclat le bel affichage : l'UNSA et la CFDT continuent de faire croire aux salariés qu'il serait possible d'obtenir des entreprises des contreparties en échange des 35 milliards de suppressions de cotisations alors que depuis 30 ans que l'État fait des cadeaux de ce type, jamais l'impact sur l'emploi n'a pu être démontré. Comment, dans ces conditions, convaincre qu'il faut mettre en échec cette politique de l'offre et l'austérité qui va avec ?

Or pour les organisations qui ont la volonté de mobiliser, l'unité ne va pas de soi : la CGT organise seule une journée de mobilisation le 6 février, et FO le 18 mars sur les mêmes thématiques ; Solidaires semble paralysé. Il est urgent d'interpeller les partenaires avec lesquels nous partageons une même analyse de la politique gouvernementale pour relancer une démarche unitaire porteuse d'un contenu revendicatif clair et compréhensible pour les salarié-es, et de rendez-vous de mobilisation interprofessionnels.

Elisabeth Hervouet, Marie-Cécile Périllat, élues Ecole Emancipée au BN